

1.20 Question de M. Chris Massaki Mbaki, intitulée «Protection des arbitres contre les violences dans le sport»

M. Chris Massaki Mbaki (MR). – Les violences contre les arbitres sont malheureusement récurrentes dans le sport. Encore le mois dernier, la presse a révélé qu'un joueur de football amateur avait levé la main sur l'arbitre dans les vestiaires après un match dans la région de Mons-Borinage. Ces faits ne sont pas isolés et concernent plusieurs disciplines. Ils ont une incidence directe sur l'engagement des arbitres, qui sont pourtant essentiels au bon déroulement des compétitions sportives.

La Fédération Wallonie-Bruxelles a déjà pris des mesures pour lutter contre la violence dans le sport, notamment avec le décret du 14 octobre 2021 visant l'éthique sportive et instituant un observatoire de l'éthique dans les activités physiques et sportives, ainsi qu'un réseau éthique (décret «Éthique sportive»). D'autres actions ont également été menées ces dernières années. Ainsi, l'Union royale belge des sociétés de football association (URBSFA), en collaboration avec ses instances partenaires, a lancé le plan «*Come Together*» contre les discriminations et pour l'inclusion. L'Association des clubs francophones de football (ACFF) a, de son côté, lancé la campagne «Mettons la violence hors-jeu!», soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette année encore, l'opération «Trait rouge» a eu lieu les 5 et 6 avril et a permis de sensibiliser largement les acteurs du sport amateur.

Bien que ces initiatives soient importantes, elles ne ciblent pas directement la protection des arbitres, qui font partie des personnes les plus exposées aux comportements violents.

La Déclaration de politique communautaire (DPC) mentionne la volonté de lutter contre la violence dans le sport. Dès lors, Madame la Ministre, quelles mesures ont-elles été prises ou renforcées pour mieux protéger les arbitres et prévenir ces agressions? Quel équilibre est-il recherché entre sensibilisation et sanctions afin

d'assurer un réel changement de mentalité? Un suivi est-il prévu pour évaluer les effets des campagnes et dispositifs existants sur la protection des arbitres?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Monsieur le Député, malgré les campagnes de prévention qui se succèdent, les faits de violence se répètent malheureusement régulièrement sur notre territoire. Il est aujourd'hui grand temps d'y mettre fin.

Je salue la réussite de la deuxième édition de la campagne «Trait rouge», qui a récemment rencontré un beau succès, puisque 31 fédérations se sont jointes à l'ACFF cette année.

Néanmoins, la prévention a ses limites. Il est à présent grand temps de responsabiliser les fédérations et associations sportives et leurs clubs. À cet effet, je ne manquerai pas de rappeler, lors de la prochaine Journée des fédérations et associations sportives, le 22 mai prochain, l'importance de prendre des sanctions sévères et surtout de les faire appliquer. Les auteurs de faits de violence doivent être poursuivis par les fédérations et également au pénal.

En Flandre, la création d'un tribunal du sport représente une piste intéressante à analyser.

Concernant les arbitres, si des sanctions pénales existent en cas d'agression physique, il n'existe pas de statut spécifique leur garantissant une protection juridique renforcée. Ce vide juridique laisse les arbitres souvent isolés face aux menaces ou agressions. Il y a là certainement un travail à mener par le pouvoir fédéral. Je rencontrerai d'ailleurs le ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin, le vendredi 25 avril. Il ne faut pas se leurrer, ces faits de violence ne concernent pas que le football. En témoignent le bidon jeté sur Mathieu Van der Poel lors de Paris-Roubaix ou les bières jetées par des supporters d'un match de rugby de première.

Avec les leviers dont je dispose, je m'engage à faire de cette lutte une priorité et à transformer les mots en actes.

M. Chris Massaki Mbaki (MR). – Madame la Ministre, votre réponse illustre votre tempérament tourné vers l'action.

Vous avez cité la campagne «Trait rouge», à laquelle ont participé 31 fédérations sportives. Le nombre de participants ne cesse d'augmenter et c'est très positif. Vous avez aussi parlé de l'exemple de la Flandre et de l'idée d'instaurer un tribunal du sport pour durcir les sanctions et faire preuve de proactivité dans leur application.

Je suis moi-même arbitre et je ressens effectivement comme une difficulté l'absence d'un statut me protégeant et me permettant de profiter de ma passion avec la sérénité nécessaire.

Enfin, vous allez rencontrer le ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin. Beaucoup d'actions et d'initiatives sont prises dans ce domaine, mais il convient d'aller plus loin. Je suis disposé à vous aider à mener cette mission à bien.

(*M. Massaki Mbaki, vice-président, reprend la présidence*)

1.21 Question de Mme Armelle Gysen, intitulée «Soutien aux «Ateliers du Fair-Play» du Panathlon Wallonie-Bruxelles et ambitions en matière de promotion des valeurs sportives»

Mme Armelle Gysen (Les Engagés). – Dans un contexte où les aspects éducatifs du sport prennent une importance croissante, la promotion du fair-play constitue plus que jamais un levier essentiel pour former des jeunes citoyens responsables, respectueux et solidaires. À ce titre, le travail mené par le Panathlon Wallonie-Bruxelles mérite d'être salué. Depuis de nombreuses années, cette organisation multiplie les initiatives pour diffuser les valeurs du fair-play, que ce soit à travers les «1 000 km du Fair-Play», des expositions itinérantes ou encore des campagnes de valorisation de l'arbitrage.

Aujourd'hui, les «Ateliers du Fair-Play» représentent une nouvelle étape ambitieuse. Déployés dans les stages et cours collectifs, ces ateliers permettent de sensibiliser, de manière vivante et interactive, les jeunes sportifs aux valeurs fondamentales de respect, d'inclusion, de contrôle des émotions, d'esprit d'équipe et entraide. Le *road-book* mis à la disposition des animateurs est un outil particulièrement bien pensé, alliant clarté, créativité et pragmatisme. Des fédérations pilotes – comme celles de hockey, de golf ou de basket – ont déjà rejoint le projet et les retours sont très positifs.

En tant que membre d'un groupe politique attaché à une vision humaniste du sport, je souhaiterais, Madame la Ministre, vous poser les questions suivantes. En votre qualité de ministre des Sports, quelles sont vos ambitions générales vis-à-vis de la promotion du fair-play, tant dans le sport amateur que professionnel? Comment percevez-vous le rôle joué par le Panathlon Wallonie-Bruxelles dans cette dynamique? La Fédération Wallonie-Bruxelles soutient-elle le développement des «Ateliers du Fair-Play», notamment dans leur diffusion à l'échelle des clubs sportifs et des communes? Enfin, comment vos services pourraient-ils collaborer plus étroitement avec le Panathlon et les départements éthiques des fédérations pour assurer la pérennité, l'évaluation et l'élargissement de ce type d'initiatives?

Je vous remercie pour votre engagement en faveur d'un sport porteur de sens, formateur de valeurs et accessible à toutes et tous.

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Les différentes initiatives visant à promouvoir les valeurs du sport et le fair-play sont évidemment importantes pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. À cet égard, le travail réalisé depuis de

nombreuses années par le Panathlon Wallonie-Bruxelles est à souligner. La Fédération en est d'ailleurs un partenaire historique lors des différentes manifestations organisées sur les terrains, dans les salles ou encore en milieu scolaire.

Après la campagne «Trait rouge» liée à la prévention de la violence, les «Ateliers du Fair-Play» permettent à présent de sensibiliser les jeunes, notamment lors des stages organisés au sein des clubs. En tant que ministre des Sports, je ne peux qu'encourager les clubs à emboîter le pas en soutenant ces initiatives et en y participant.

Enfin, si le travail de prévention demeure très important, je rappellerai aux fédérations et associations sportives la nécessité de faire appliquer les sanctions en cas d'incident ou de fait de violence, car sans répression, la prévention finit toujours par perdre de ses effets.

Mme Armelle Gysen (Les Engagés). – Madame la Ministre, je connais votre vigilance sur ce sujet; elle est cruciale. La responsabilisation et la sensibilisation constituent les deux axes fondamentaux de votre politique pour permettre à notre jeunesse de s'élever à travers une culture sportive durable, inclusive et citoyenne.